



VILLE DE LAC-BROME
TOWN OF BROME LAKE

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM CONCERNANT LE PROJET DE RÈGLEMENT 596-18 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 596, VILLE DE LAC-BROME

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors de la séance ordinaire tenue le **2 avril 2024**, le Conseil municipal de Ville de Lac-Brome a adopté la résolution numéro 2024-04-096 adoptant le Second Projet de Règlement Règlement no. 596-18 modifiant le règlement de zonage 596 concernant l'usage C21 Entrepôt. **L'objet du Règlement 596-18 est d'amender le règlement de zonage no 596 afin d'interdire l'usage de « Mini-entrepôt » dans quatre (4) zones dans lesquelles l'usage est actuellement permis.**

L'adoption du Second Projet est à la suite d'une assemblée de consultation publique tenue le 5 mars 2024.

Ce Second Projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et est assujettie à une Demande de participation à un référendum par les Personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës selon la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

DESCRIPTION DE LA ZONE VISÉE ET LES ZONES CONTIGUËS

Les Personnes intéressées **dans les 4 zones visées et les 26 zones contiguës dans la liste ci-dessous** peuvent faire une Demande de participation à un référendum touchant les dispositions du Second Projet assujetties à l'approbation de Personnes habiles à voter.

Zones visées : UC-1-M2, UC-3-C15, UC-4-L13, UC-5-L14

Zones contiguës : AF-3-K3, AFI-2-M2, URA-1-M3, URM-1-M3, ID-14-N3, UC-2-N3, AF-4-O2, UREC-4-N1, URA-2-M1, URA-6-L13, UI-2-L13, UC-5-L14, URA-8-L12, UI-2-L13, URC-1-L13, URB-2-L14, URC-3-L14, RFB-2-M13, URA-8-L12, UC-4-L13, AFB-4-D15, AFB-3-B15, AFB-2-B16, URB-1-C16, UMV-2-D16, RBE-1-E16.

Des cartes des zones sont en annexe de cet Avis.

PERSONNES INTÉRESSÉES

Une Personne intéressée est toute personne qui, le **2 avril 2024**, n'est frappée d'aucune incapacité de voter, et qui remplit les conditions suivantes :

- Être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle et
- Être une personne physique domiciliée dans la zone visée ou une zone contiguë pour laquelle une Demande valide peut être soumise, et être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec
OU
- Être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise selon la Loi sur la fiscalité municipale dans la zone visée ou une zone contiguë depuis au moins douze (12) mois;

Condition additionnelle pour tout copropriétaire indivis ou cooccupant non-résident d'un établissement d'entreprise :

- Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants comme celui qui a le droit de signer la Demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant.

Condition pour l'exercice du droit de faire une Demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le **2 avril 2024**, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Sauf dans les cas d'une personne désignée comme représentant d'une personne morale, une personne ne peut pas être considérée comme une Personne intéressée dans plus d'une capacité selon l'Article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

CONSULTATION ET DÉPÔT D'UNE DEMANDE

Le Second Projet peut être consulté et la Demande peut être faite en utilisant le *Formulaire de demande de participation à un référendum* disponible à l'Hôtel de Ville, 122, chemin Lakeside, Lac-Brome (lundi au jeudi de 8h00 à 16h00, vendredi de 8h00 à midi), ou sur le site web de Ville de Lac-Brome : lacbrome.ca/vie-municipale/avis-public/

Pour chaque Demande valide, toute Personne intéressée doit inclure avec sa Demande une copie (photo, photocopie) de l'une des pièces d'identité suivantes: carte d'assurance-maladie, permis de conduire ou passeport canadien, certificat de statut d'indien ou carte d'identification des Forces Armées Canadiennes. Les copies des pièces d'identité seront détruites après que le processus de réception de demandes soit terminé.

La **Demande doit être reçue au plus tard le jeudi, 25 avril 2024 à 16h00**, soit par courriel à la greffière adjointe (christine.marchand@lacbrome.ca), par télécopieur (450-243-5300), en personne à l'Hôtel de Ville, 122, chemin Lakeside, Lac-Brome, ou par la poste (122, chemin Lakeside, Lac-Brome, Québec, J0E-1V0). Les personnes transmettant une demande par la poste sont invitées à le faire le plus rapidement possible pour tenir compte des délais de livraison postale.

Pour être valide, une Demande doit :

- i) Indiquer clairement la disposition du Second projet visée par la demande et la zone d'origine du demandeur;
- ii) **Être signée par au moins 12 Personnes intéressées dans une zone avec plus de 21 Personnes intéressées, ou la majorité de Personnes intéressées dans une zone avec moins de 21 Personnes intéressées**

ABSENCE DE DEMANDE

Si une disposition du Second projet ne fait pas objet d'une demande valide, elle sera réputée avoir été approuvée par les personnes habiles à voter.

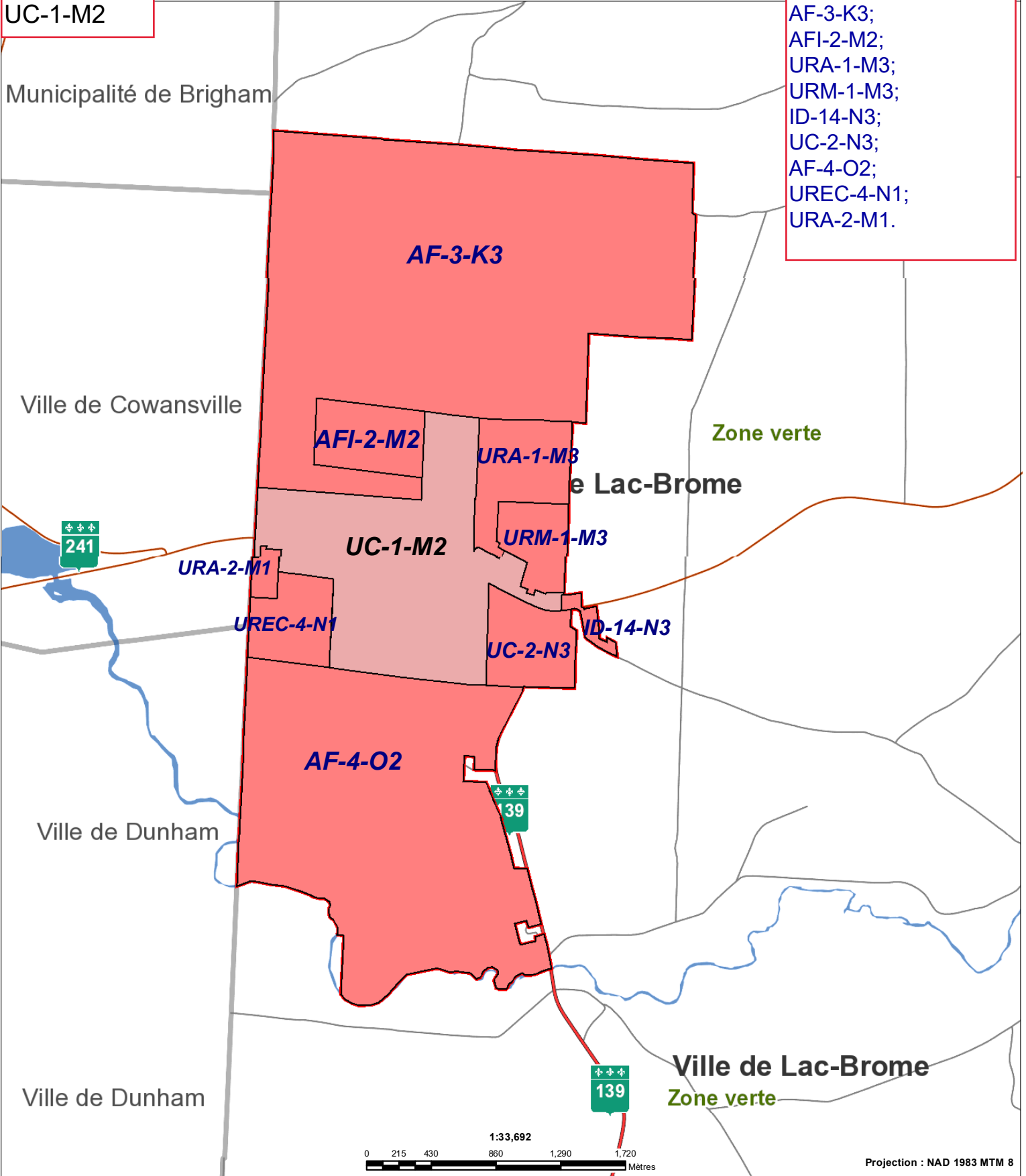
Donné à Lac-Brome,
Ce 4 avril 2024

Christine Marchand
Greffière adjointe

Zone visée:
UC-1-M2

Ville : Lac-Brome

Zones contiguës:
AF-3-K3;
AFI-2-M2;
URA-1-M3;
URM-1-M3;
ID-14-N3;
UC-2-N3;
AF-4-O2;
UREC-4-N1;
URA-2-M1.



Les informations contenues dans le présent site Internet sont la propriété de ville de Lac-Brome et sont destinées à l'usage exclusif de ses employé(e)s pour fins de consultation ou étude. Ville de Lac-Brome ne se porte aucunement garante de quelque document, donnée ou information contenus sur le présent site Internet. De plus, en cas de divergence entre un texte officiel et le contenu de ce site, le texte officiel a préséance. Copie de tout texte officiel peut être obtenu, moyennant des frais raisonnables, auprès de la mairie de la ville de Lac-Brome. Données produites par : la Ville de Lac-Brome. Date de la dernière mise à jour : 2024-01-15



Le système d'information géographique est diffusé par : **Génet**
© Groupe de géomatique AZIMUT inc., 1998 - 2024. Tous droits réservés.

Imprimé le : 3 avril 2024 à 10:22:40
Auteur : France Brazeau



VILLE DE LAC-BROME
122, chemin Lakeside
Lac-Brome, Québec J0E 1V0
Téléphone : 450 243-6111 Télécopieur : 450 243-5300
CÉ : reception@ville.lac-brome.qc.ca
www.ville.lac-brome.qc.ca

RÈGLEMENT 596-18

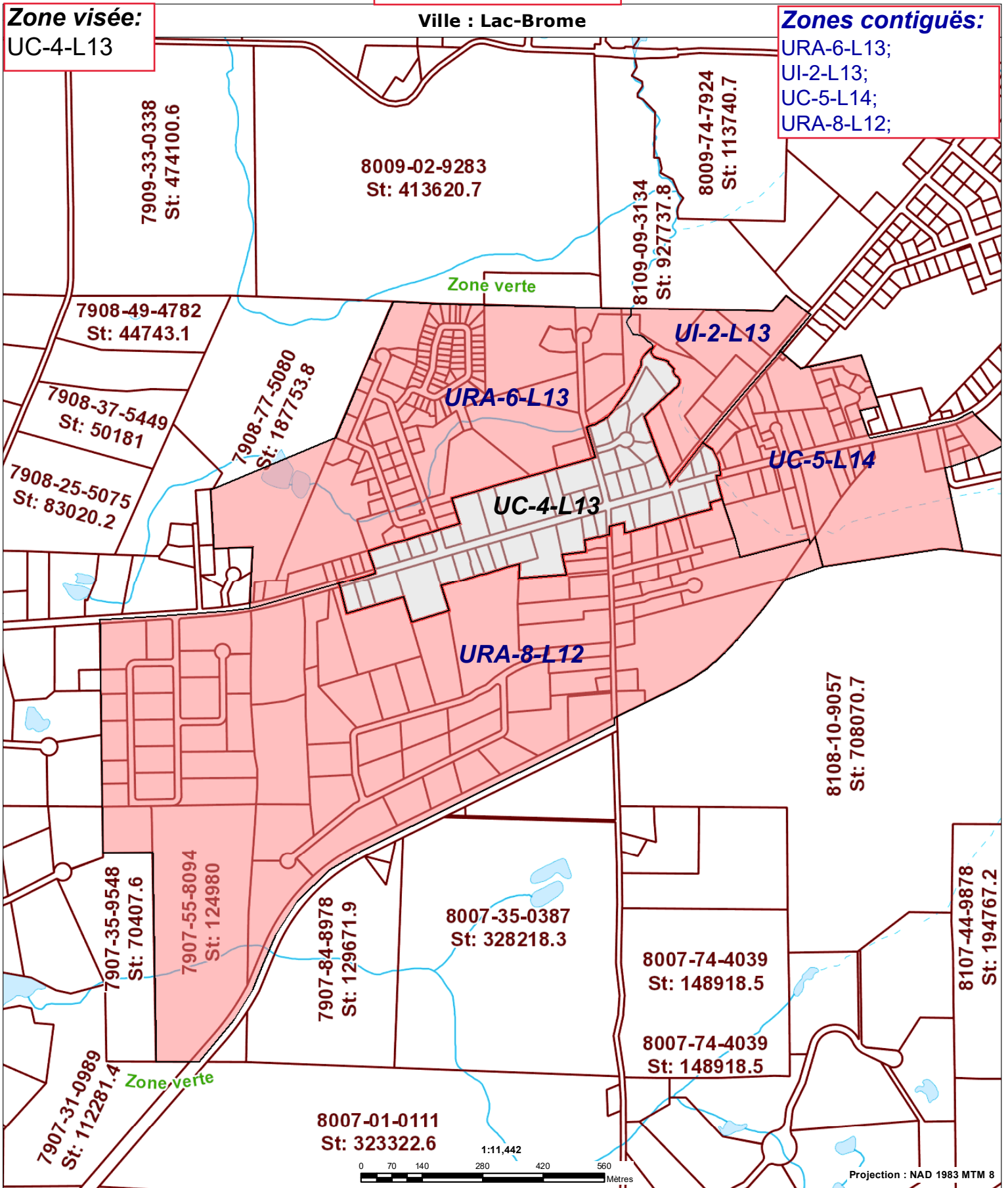
Zone visée:

UC-4-L13

Ville : Lac-Brome

Zones contiguës:

URA-6-L13;
UI-2-L13;
UC-5-L14;
URA-8-L12;



Les informations contenues dans le présent site Internet sont la propriété de ville de Lac-Brome et sont destinées à l'usage exclusif de ses employé(e)s pour fins de consultation ou étude. Ville de Lac-Brome ne se porte aucunement garante de quelque document, donnée ou information contenus sur le présent site Internet. De plus, en cas de divergence entre un texte officiel et le contenu de ce site, le texte officiel a préséance. Copie de tout texte officiel peut être obtenu, moyennant des frais raisonnables, auprès de la mairie de la ville de Lac-Brome. Données produites par : la Ville de Lac-Brome. Date de la dernière mise à jour : 2024-01-15



Le système d'information géographique est diffusé par : **Genet**
© Groupe de géomatique AZIMUT inc., 1998 - 2024. Tous droits réservés.

Imprimé le : 3 avril 2024 à 13:01:02
Auteur : France Brazeau



VILLE DE LAC-BROME
122, chemin Lakeside
Lac-Brome, Québec J0E 1V0
Téléphone : 450 243-6111 Télécopieur : 450 243-5300
CÉ : reception@ville.lac-brome.qc.ca
www.ville.lac-brome.qc.ca

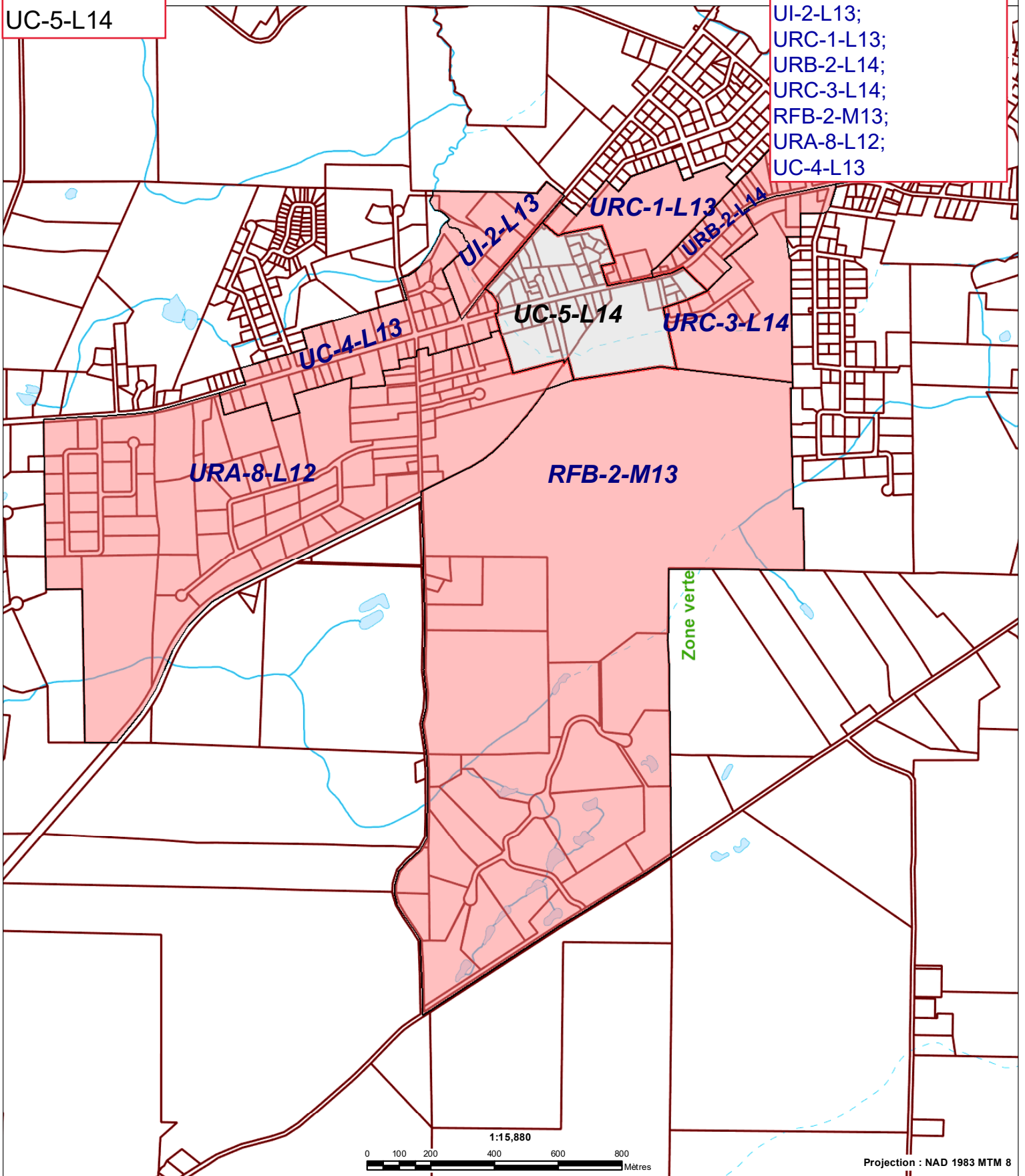
RÈGLEMENT 596-18

Zone visée:
UC-5-L14

Ville : Lac-Brome

Zones contiguës:

UI-2-L13;
URC-1-L13;
URB-2-L14;
URC-3-L14;
RFB-2-M13;
URA-8-L12;
UC-4-L13



Les informations contenues dans le présent site Internet sont la propriété de ville de Lac-Brome et sont destinées à l'usage exclusif de ses employé(e)s pour fins de consultation ou étude. Ville de Lac-Brome ne se porte aucunement garante de quelque document, donnée ou information contenus sur le présent site Internet. De plus, en cas de divergence entre un texte officiel et le contenu de ce site, le texte officiel a préséance. Copie de tout texte officiel peut être obtenu, moyennant des frais raisonnables, auprès de la mairie de la ville de Lac-Brome. Données produites par : la Ville de Lac-Brome. Date de la dernière mise à jour : 2024-01-15



Le système d'information géographique est diffusé par : **Genet**
© Groupe de géomatique AZIMUT inc., 1998 - 2024. Tous droits réservés.

Imprimé le : 3 avril 2024 à 13:05:13
Auteur : France Brazeau



VILLE DE LAC-BROME
122, chemin Lakeside
Lac-Brome, Québec J0E 1V0
Téléphone : 450 243-6111 Télécopieur : 450 243-5300
CÉ : reception@ville.lac-brome.qc.ca
www.ville.lac-brome.qc.ca

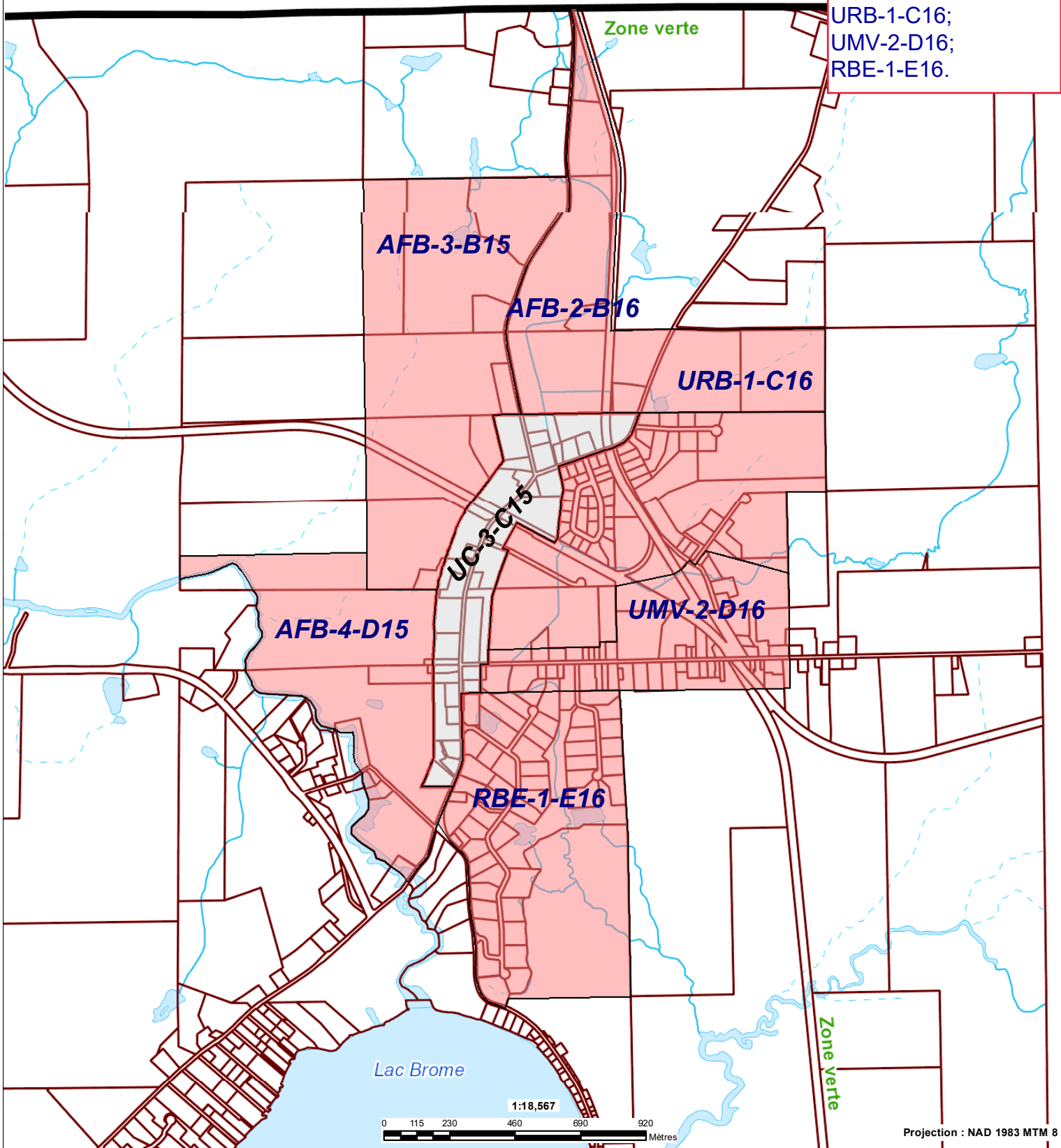
Zone visée:
UC-3-C15

Ville : Lac-Brome

Zones contiguës:

- AFB-4-D15;
- AFB-3-B15;
- AFB-2-B16;
- URB-1-C16;
- UMV-2-D16;
- RBE-1-E16.

MRC La Haute-Yamaska Municipalité de Shefford



Les informations contenues dans le présent site Internet sont la propriété de ville de Lac-Brome et sont destinées à l'usage exclusif de ses employé(e)s pour fins de consultation ou étude. Ville de Lac-Brome ne se porte aucunement garante de quelque document, donnée ou information contenus sur le présent site Internet. De plus, en cas de divergence entre un texte officiel et le contenu de ce site, le texte officiel a préséance. Copie de tout texte officiel peut être obtenu, moyennant des frais raisonnables, auprès de la mairie de la ville de Lac-Brome. Données produites par : la Ville de Lac-Brome. Date de la dernière mise à jour : 2024-01-15



Le système d'information géographique est diffusé par : **Gonet**
© Groupe de géomatique AZIMUT inc., 1998 - 2024. Tous droits réservés.

Imprimé le : 3 avril 2024 à 10:30:42
Auteur : France Brazeau



VILLE DE LAC-BROME
122, chemin Lakeside
Lac-Brome, Québec J0E 1V0
Téléphone : 450 243-6111 Télécopieur : 450 243-5300
CÉ : reception@ville.lac-brome.qc.ca
www.ville.lac-brome.qc.ca